



**Informations
relative à la
déclaration sur la
quantité des
ingrédients :**

**Recette de
base/dosage :**

Prendre la quantité nécessaire et chauffer doucement (si possible à
35° C dans une double poêle)

Tarif douanier :

Produit dangereux :

oui

non

2. Données analytiques

Paramètre	Objectif	Plage	Méthode
Humidité	11,5	10,5 – 12,5	Karl Fisher

3. Informations relatives à l'emballage

Législation : Emballage conforme aux réglementations de la CE

Matériel : Seau

Contenance : 8 kg

N° SAP 7.72420.100

Paramètres microbiologiques :

	Valeur max.	Objectif	Méthode
Dénombrement de la flore totale	100 000/g	100/g	AFNOR V08-051 02/1999
Bactéries coliformes	1 000/g	10/g	AFNOR V08-050 02/1999
Levure	500/g	10/g	ISO 7954 01/1987
Moisissures	500/g	10/g	ISO 7954 01/1987
Salmonelles	Absence/25 g	Absence/25 g	AFNOR V08-052 05/1997

Durée de conservation : 360 jours (à compter de la date de fabrication)

Conditions de stockage : Dans un endroit sec à une température inférieure à 20° C. Transport à des températures inférieures à 25° C. Les palettes ne doivent jamais être surchargées.



4. Valeurs nutritionnelles

Valeur calorique	1 496 kJ (+/- 34 kJ) 352 kcal (+/- 8 kJ)	Lipides	< Limites de quantification
Protéines	< Limites de quantification	Matières grasses saturées	
Protéines du lait		Matières grasses monoinsaturées	
Glucides	88 g +/- 2g/100g	Matières grasses polyinsaturées	
dont sucre		Matières grasses du lait	
Amidon		Sodium	
Fibres alimentaires			

5. Informations sur les allergènes (conformément à la liste ALBA)

+ = contient

- = exempt de

? = traces éventuelles ou indéterminé

01	-	Protéines du lait de vache	18	-	Noix
02	-	Lactose	19	-	Huile de noix
03	-	Œuf de poule	20	-	Arachides
04	-	Protéine de soja	21	-	Huile d'arachide
05	-	Huile de soja	22	-	Sésame
06	(*)	Gluten	23	-	Huile de sésame
07	(**)	Blé	24	-	Glutamate
08	-	Seigle	25	-	Sulfites (E220 – E227) > 10 ppm
09	-	Bœuf	26		
10	-	Porc	27		
11	-	Poulet	28		
12	-	Poisson	29		
13	-	Coquillages, mollusques et crustacés	30		
14	(***)	Maïs	31	-	Coriandre
15	?	Cacao	32	-	Céleri
16			33		
17	-	Légumineuses/légumes secs	34	-	Carotte
			35	-	Lupin
			36	-	Moutarde

(*) Conforme au règlement 41/2009/CE : « sans gluten » si la teneur en gluten ne dépasse pas 20 mg/kg.

(**) Selon la directive de la Commission Européenne 2007/68/CE, il n'est pas obligatoire de déclarer le sirop de glucose issu du blé.

(***) Selon les directives Alba, il n'est pas obligatoire de déclarer le sirop de glucose issu du maïs.

Indications concernant la présence/l'absence de certains ingrédients :

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| - Composants du lait | - Farine de blé |
| - Lait en poudre | - Farine de blé fourragère |
| - Lécithine de soja | - Amidon de blé |
| - Farine de soja | - Chapelure |
| - Tourteau de soja | - Jaune d'œuf |

Convient aux végétariens **Oui**

Convient aux végétaliens **Oui**

6. Informations complémentaires

Informations
relatives à la
modification
génétique

Ce produit est exempt d'ingrédients et d'additifs génétiquement modifiés.
Par conséquent, le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE 1139/98, 258/97, 49/2000 et 50/2000, telles que modifiées par les directives 1829/2003 et 1830/2003.

Établie par :	Weidemann Stephanie
Mise à jour par :	Decrême Virginie
Modification :	Mise en page Dawn
Fonction :	Service droit alimentaire

Ce produit a été fabriqué conformément aux réglementations françaises et de la CEE.